

# GREYE,

# *Mon village*



MAGAZINE D'INFORMATION  
COMMUNAL  
OCTOBRE 2022







## MESSAGE DU BOURGMESTRE

C'est entre les souvenirs d'un été chaud et lumineux et les impératifs de rentrée terminés que je m'adresse à vous pour faire le point communal, périodique.

Si ce soleil particulièrement généreux cet été a pu apporter du baume au cœur à la plupart des citoyens, il a aussi suscité pas mal de réflexions sur l'avenir de notre planète. Nous ne pouvons plus nier l'emballement du réchauffement climatique (pluies diluviennes, incendies, inondations, typhons, fonte des glaciers, effondrement d'un glacier en Italie, ...) et les conséquences qui nous guettent.

De plus, la crise COVID et la guerre en Ukraine nous précipitent dans une crise économique qui fait craindre à chaque ménage l'appauvrissement. Les menaces russes ne font qu'ajouter aux sentiments d'insécurité qui pèsent sur chacun.

Mais le propre de l'être humain est de s'adapter... on voit les initiatives se multiplier : panneaux photovoltaïques, isolation renforcée, changement dans les habitudes ménagères. L'opulence énergétique des dernières décennies cède le pas aujourd'hui à des pratiques plus raisonnées.

Les polars et allumages tardifs des moyens de chauffage, les vaiselles à l'eau froide, les lessives plus contrôlées, l'usage de la mobilité douce et toutes les initiatives encouragées seront-elles suffisantes pour venir à bout des factures énergétiques dans nos foyers ??? C'est la grande question sur laquelle nous nous penchons actuellement au sein du collège communal.

A ce stade, nous ne pouvons qu'encourager à la solidarité et aux efforts quotidiens tout en insistant sur l'aide possible que le CPAS pourrait apporter aux familles en réelles difficultés : nous prévoyons évidemment de dépasser l'enveloppe budgétaire habituelle.

Les achats groupés de bois, de pellets sont difficilement envisageables en cette période car les fournisseurs ne garantissent pas les prix...

Nous espérons évidemment que l'Europe mettra tout en œuvre pour aboutir très rapidement à une dissociation du prix du gaz de l'électricité...

Enfin du positif, afin d'aider les citoyens et ce malgré l'inflation (indexation des salaires du personnel communal) et les charges énergétiques assez lourdes avec les écoles communales, hall omnisport et crèche, nous avons évidemment décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition des ménages. Vous trouverez également dans cet édito, l'ensemble des travaux de voirie qui ont été réalisés dernièrement.

Je terminerai en réaffirmant qu'en ces temps particulièrement difficiles, le CPAS et les membres du collège et moi-même restons à votre écoute en cas de gros problèmes. L'optimisme des jours meilleurs doit guider chacun au quotidien. Inventer et réinventer sont des recettes à succès pour trouver son bien-être à l'heure du changement.

## Félicitations aux trois gagnants du concours façades fleuries

Plus d'information en page 9



## Sommaire

Édito	3
Communications importantes	4
Police	6
Vie communale	8
Oreye au fil des saisons	12
Voirie	18
Environnement	21
Focus	22
Le grand livre	25

# Communications importantes



## SERVICE POPULATION

Le Service Population vous accueille du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h30, le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h00 ainsi que chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois de 8h à 12h et de 13h à 19h.

Toutes les informations relatives à ce service sont également disponibles sur notre site [www.oreye.be](http://www.oreye.be) dans la rubrique population/infos et documents.

### À savoir :

Pour vos photos : Un photomaton est disponible à l'administration communale (6€).

Pour vos paiements : nous disposons d'un terminal bancontact.

## Une rentrée exceptionnelle

Cette année et pour la première fois, les enfants ont repris les chemins de l'école le dernier lundi du mois d'août.

Dorénavant, il en sera ainsi avec également une modification des rythmes scolaires et une alternance de périodes de 6 à 8 semaines de cours et 2 semaines de congé.

Pour terminer l'année non plus le 30 juin mais le 7 juillet.

Congé d'automne : du 24 octobre au 4 novembre 2022

Vacances d'hiver : du 26 décembre 2022 au 6 janvier 2023

Congé de détente : du 20 février 2023 au 3 mars 2023

Lundi de Pâques : 10 avril 2023

Vacances de printemps : du 1er mai 2023 au 12 mai 2023

Début des vacances d'été : 8 juillet 2023

## RAMASSAGE DES BRANCHAGES

### L'AGENDA

- Bergilers — Du mercredi 16 au vendredi 18 novembre
- Oreye et Otrange — Du lundi 21 au vendredi 25 novembre
- Lens-sur-Geer et Grandville — Du lundi 28 au vendredi 2 décembre

### INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Service Voirie - Marc PINT

Tél : 019/338 951 - Gsm : 0486/676 495

Email : [marc.pint@oreye.be](mailto:marc.pint@oreye.be)

## UNE COMMUNE, C'EST QUOI ?

C'est en quelque sorte le gouvernement de la commune. Il est composé du bourgmestre, d'échevins et du président du CPAS. Ce dernier fait partie du collège, en région wallonne, depuis quelques années.

Auparavant, l'organe exécutif s'appelait collège des bourgmestre et échevins. Depuis l'intégration du président du CPAS, il s'appelle collège communal.

Le nombre d'échevins est fixé par le droit communal. Vu sa population, à Oreye, il y a 3 échevins.

Les membres du collège doivent aussi comporter des personnes des deux sexes. En clair, il faut au moins un tiers de femmes. Un collège exclusivement masculin n'est plus admis.

Un échevin, pris isolément, n'a pas de pouvoir.

Seul le collège communal dispose de compétences. Les échevins se répartissent la préparation du travail.

C'est ainsi que l'on a les départements suivants : travaux et patrimoine, urbanisme et environnement, tourisme et affaires économiques, enseignement et culture, sports et jeunesse, affaires sociales, outre le bourgmestre qui conserve la police.

## LE BIBLIOBUS ?

UNE BIBLIOTHÈQUE À VOTRE PORTE

# Prochaines haltes

LENS-SUR-GEER

Ecole de l'Immaculée Conception, Rue Général Lens, 14

18/11/2022 de 09:50 à 12:00  
09/12/2022 de 09:50 à 12:00





## ENTRETIEN DES TOMBES FAMILIALES : UNE OBLIGATION

Nous vous rappelons que l'entretien des tombes et des plantations situées sur le terrain concédé incombe aux familles : le titulaire, le(s) bénéficiaire(s) et leurs ayants-droits.

Le défaut d'entretien définitif, qui constitue l'état d'abandon, est établi lorsque d'une façon permanente la tombe est malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée, en ruine ou dépourvue de signes indicatifs de sépulture. L'état d'abandon est constaté et acté par le Bourgmestre ou son délégué. Cet acte est affiché durant deux fêtes de Toussaint consécutives sur le lieu de la sépulture et à l'entrée du cimetière. Après l'expiration de ce délai et à défaut de remise en état, la sépulture redevient propriété communale.

Pour rappel, le personnel communal est chargé uniquement de l'entretien des allées principales et secondaires, des zones dans lesquelles il n'y a pas encore d'inhumation, des pelouses, des plantations et massifs qui relèvent du domaine public.

Vos efforts conjugués au travail des équipes communales rendront leur beauté naturelle à ces lieux de souvenir et de recueillement.

## Besoin d'aide pour compenser la forte hausse des prix d'énergie ?

L'asbl Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui se trouvent dans une situation financière difficile. Pour avoir droit à cette allocation, vous devez satisfaire à certaines conditions.

### Pouvez-vous bénéficier d'une allocation ?

Pour vous aider, le Fonds Social Chauffage a créé 'Demandez à Minda', un outil pratique sur son site web. En quelques clics vous trouverez les aides auxquelles vous avez droit.

Les demandes d'allocation du Fonds Social Chauffage devront se faire via le CPAS d'Oreye.

Plus d'infos : [www.fondschauffage.be](http://www.fondschauffage.be)



Le gouvernement fédéral accorde aux ménages une allocation de **300** euros net pour l'achat de gasoil de chauffage ou de propane en vrac destiné au chauffage de leur habitation principale.

## Comment obtenir l'allocation de chauffage de 300 euros ?

En ligne

ou

Via formulaire papier

↓ Téléchargez-le sur le site ou demandez-le à votre fournisseur

Attention, il y a deux formulaires différents :

- A - logement individuel
- B - logement dans une copropriété



Formulaire à renvoyer par courrier recommandé

[chequemazout.economie.fgov.be](http://chequemazout.economie.fgov.be)



Veuillez nous fournir

- une copie de la facture de la livraison
- la preuve de paiement
- votre numéro du registre national
- le numéro d'entreprise (BCE) de votre fournisseur
- dans le cas d'une copropriété, le numéro d'entreprise (BCE) de votre copropriété



Demande à introduire jusqu'au **10.01.2023** inclus, pour les livraisons effectuées entre le 15.11.2021 et le 31.12.2022



0800 120 33 (numéro gratuit)  
[chequemazout@economie.fgov.be](mailto:chequemazout@economie.fgov.be)



## N'oubliez pas de **tailler vos haies** et vos **plantations** en front de voirie !

Tous les propriétaires et locataires sont tenus d'élaguer à leurs frais, les arbres et les haies situés sur leur propriété de manière à ne pas empiéter sur la voie publique ou à ne pas entraver la circulation.

En pratique :

*Tout occupant d'une propriété est tenu de veiller à ce que les plantations sur celle-ci soient émondées de façon telle qu'aucune branche*

- ne fasse saillie sur la chaussée à moins de 6 mètres au-dessus du sol ;
- ne fasse saillie sur l'accotement ou le trottoir à moins de 4 mètres au-dessus du sol ;
- ne puisse d'aucune manière masquer la signalisation routière quelle qu'en soit sa hauteur ;
- ne puisse perturber les installations aériennes électriques, téléphoniques et de télédistribution.

Très régulièrement, les végétaux plantés à front de voirie par des riverains, envahissent les poteaux électriques.

Cette végétation limite également l'accès aux installations (lors de travaux d'entretien ou de dépannage) et réduit fortement l'efficacité de l'éclairage public.



## HORAIRE DU POSTE DE POLICE

Votre accueil de police fonctionne comme suit :

Le commissariat central de Waremme, sis avenue Ed. Leburton 3 est accessible pour y déposer plainte :

- du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
- le samedi de 09h00 à 12h00

**De 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, votre inspecteur de quartier est contactable, pour prise de rendez-vous au numéro suivant :**

POSTE DE POLICE : 019/303 270

France-Anne Coolen : 0470/71 47 93

Daniel Lugowski : 0470/60 34 37

Patrick Schooneyt : 0470/714 789

Si vous n'obtenez pas de réponse, il vous est loisible de laisser un message.

En cas d'urgence, formez le 101 où vous obtiendrez toujours une réponse à votre demande.

Le libre accès n'est plus d'actualité, seul un rendez-vous vous donne la faculté de rencontrer votre inspecteur de quartier.

Merci de votre compréhension.

## Règles de sécurité à respecter aux abords des écoles

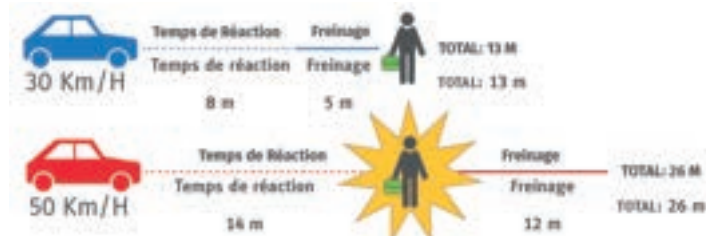
### Comment adopter un comportement responsable ?

En tant que conducteurs, nous sommes responsables de la maîtrise de notre véhicule et par voie de conséquence, de tout dommage que nous pourrions occasionner à autrui. Cette notion est fondamentale car elle nous renvoie à notre faculté de décider du comportement adéquat à adopter en fonction des circonstances et des risques du moment.

Voici quelques règles de bonne pratique qu'il est bon d'appliquer systématiquement aux abords des écoles ainsi qu'aux endroits où des situations similaires sont susceptibles de se produire :

#### • Réduisez votre vitesse

Réduisez votre vitesse à l'approche des abords des écoles afin de rentrer en zone à 30 km/h maximum.



#### • Soyez plus vigilant

Au volant : Pas de GSM ou smartphone, roulez au pas à l'approche d'un bus scolaire en stationnement, un enfant peut surgir et traverser.

Ne passez pas trop près d'un enfant qui circule à vélo. Préparez votre manœuvre en tenant compte des piétons.

#### • Stationnez votre véhicule à un endroit adapté

Si vous déposez des enfants à l'école, stationnez votre véhicule à un endroit ne gênant pas la circulation et où les enfants ont un accès direct à un trottoir ou un passage protégé. Jetez un oeil dans vos rétroviseurs avant toute ouverture de portière.

*Pensez au parking du terrain de football situé à quelques mètres à peine ...*



# Police locale

## Police info - Piqûres d'aiguilles

Ces dernières semaines, la presse et les réseaux sociaux ont régulièrement mentionné des cas possibles de **piqûres d'aiguilles lors d'événements publics** tels que des matchs de football et des festivals. Nous souhaitons vous donner quelques conseils.

### Que sont ces piqûres d'aiguilles ?

Il s'agit de personnes qui reçoivent à leur insu l'administration d'une substance psychoactive par le biais de piqûres d'aiguille et/ou d'injections. Dans certains pays voisins, ce type de piqûres a été signalé depuis un certain temps. Dans notre pays, les premières signalisations sont arrivées le week-end du 1er mai, après un festival dans la province de Luxembourg.

Lors de la plupart de ces cas, un échantillon de sang et/ou d'urine a été prélevé sur les victimes, mais jusqu'à présent, aucune trace inexplicable de substances psychoactives n'a été trouvée dans ces échantillons. Quelques victimes présentaient une plaie qui pouvait avoir été causée par la piqûre d'aiguille, mais sans que cela puisse être affirmé avec certitude. Les personnes ayant signalé un incident lié à une piqûre d'aiguille se sont jusqu'à présent rétablies assez rapidement.

Ce phénomène est très discuté sur les médias sociaux et dans la presse. Des histoires circulent qui renforcent la peur de recevoir une piqûre, surtout chez les jeunes. Il est donc important de sensibiliser les visiteurs de votre événement et de leur fournir des recommandations.

### Une piqûre ≠ une injection

Une piqûre est différente d'une injection. D'abord, se produit l'action de piquer, et seulement après la piqûre, une substance peut être injectée. En cas d'injection, l'action prend donc plus de temps et vous êtes plus susceptible de le remarquer. Ce n'est donc pas parce que vous avez été piqué que la substance a été injectée. Si la substance se trouve sur l'aiguille elle-même, elle peut être administrée d'une simple piqûre. La quantité sera alors très faible et ne produira qu'un léger effet. Si la piqûre est faite à travers un vêtement, le produit restera collé au vêtement.

### Aucun motif connu

Jusqu'à présent, les signalements de piqûres d'aiguilles lors de festivals ou d'autres événements n'ont pas été associés à des signalements d'autres délits tels que des agressions ou des vols. Il n'est donc pas clair quel pourrait être le motif de ces piqûres.



## Modification des règles de circulation dans les rues de la cité et de Horpmael

Depuis le lundi 12 septembre dernier, les règles de circulation ont été modifiées dans les rues de la Cité et de Horpmael : elles sont désormais à sens unique.

Ce changement était prévu de longue date et a fait l'objet de plusieurs tests et concertations (SPW, CCATM, ...), avec en fin de compte une décision à l'unanimité du Conseil Communal.

Cette modification de la circulation a un impact sur vos habitudes; patience et tolérance devront prévaloir le temps que chacun trouve sa place.



## 16 jeunes jobistes engagés durant l'été !

L'action «Été solidaire, je suis partenaire ! » a pour objectif de permettre aux jeunes de se familiariser avec le monde du travail tout en développant un esprit de solidarité en s'impliquant dans des travaux à destination de la communauté. L'occasion également d'appréhender le travail en équipe et d'acquérir une expérience qui pourra être valorisée lors d'une future recherche d'emploi.

Durant les mois de juillet et d'août, pour réaliser des petits travaux dans leur environnement proche, ce n'est pas moins de 16 jeunes qui ont été engagés par la commune !



Une première ! La commune a engagé des étudiants pour assurer la surveillance de la plaine de jeux du Clos Marchal durant l'été



On remet ça l'année prochaine ...



## Les gagnants du concours façades fleuries

En mai dernier, dans le cadre de la participation d'Oreye au concours «Wallonie en fleurs», la commune vous proposait de participer à notre concours estival des plus belles façades fleuries.

Nous tenons à remercier tous les citoyens qui ont contribué à rendre nos villages beaux et colorés durant cet été !

Comme annoncé, à l'occasion du passage du jury du concours wallonie en Fleurs, nous avons photographié les différentes façades fleuries et notre jury a sélectionné les gagnants.

Félicitations à Madame Betty SMISDOM, Monsieur Julien JACKERS et Madame Marie José TILON.



## BUDGET PARTICIPATIF LES 4 LAURÉATS !



### Boites à graines

Installation de grainothèques

📍 A 3 endroits de la Commune:  
Bibliothèque, école communale  
et l'administration communale

💰 611,77€



### Aires de Pique-Nique

Installation de tables de pique-nique

📍 A proximité des lieux d'intérêts  
patrimoniaux et historiques d'Oreye

💰 6.096€



### Fresque sur la plaine de jeux de Grandville

Réalisation d'une fresque  
sur le pare-vent de la plaine de jeux

📍 Grandville

💰 650€



### Street Work Out

Installation d'un module de Street Work out.

📍 Plaine de jeux Clos Marchal - Oreye

💰 10.000€

Plus d'infos ?  
par ici ou par là



[www.participation.frw.be](http://www.participation.frw.be)



Ces projets seront, avec l'aide de la Wallonie, financés par la Commune et réalisés dans de rapides délais !



## Un jour spécial à la Maison communale

Le 30 septembre dernier, c'était le dernier jour de notre cher collègue, Pierre Huard. Après une carrière bien remplie dont quelques années à l'administration communale, Pierre prend une retraite bien méritée.

On lui souhaite le meilleur dans sa nouvelle vie !

Suite à cet heureux événement, c'est désormais notre collègue Stéphanie DA RONCH (en plus de Brigitte TECHEUR) qui vous accueillera au service population de l'administration communale.

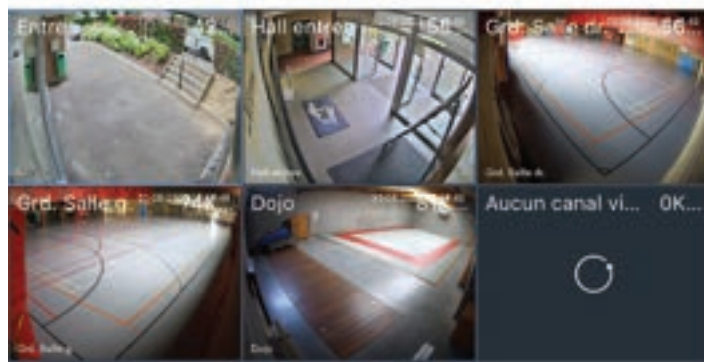


## Notre hall omnisports est sécurisé

A la demande de l'ASBL qui gère notre hall omnisports la commune a pris la décision d'investir dans un dispositif de surveillance.

Suite à plusieurs épisodes de dégradations volontaires, le placement de caméras est un bon moyen de dissuasion.

Un investissement de plus de 4000 € pour assurer la sécurité du bâtiment et des personnes qui utilisent nos structures.



## Notre Bourgmestre Jean-Marc DAERDEN en visite à LANCIEUX

A l'occasion d'un séjour en Bretagne, notre Bourgmestre a fait escale à Lancieux, notre commune jumelle. L'occasion de rencontrer la Maire de Lancieux Madame Delphine Briand.

C'était également l'occasion de parler du jumelage (30 ans déjà) et de trouver de nouvelles pistes pour le redynamiser.

On ne manquera pas de vous tenir informé du suivi !





## Une page se tourne au hall omnisports d'Oreye

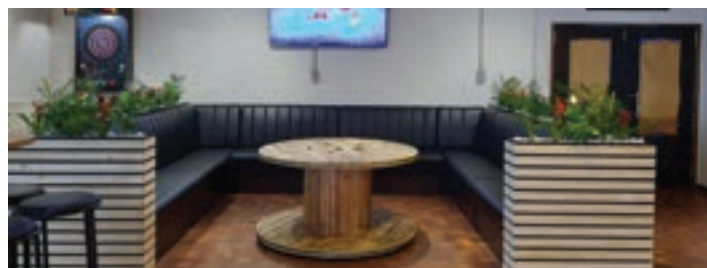


Après 21 ans à la tête de la cafétéria du hall omnisports, Sabine, notre gérante nous quitte pour une retraite bien méritée !

C'est en toute intimité que quelques membres du Conseil d'administration se sont réunis afin de la fêter et de la remercier pour le travail accompli.

Bien entendu, une nouvelle équipe prend les rennes de la cafeteria. Motivés, dynamiques et débordant d'idées, les nouveaux gérants ont célébré leur ouverture le 14 octobre dernier.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite !



## Élagage des Prés communaux d'Otrange

### La Populiculture : Késako ?

La populiculture a pour origine le mot latin *populus* qui désigne le peuplier. Il s'agit donc de la culture du peuplier. Cette essence a souvent été choisie pour sa croissance rapide et son bon rendement. Généralement plantés en alignement, leur forme en fuseau structure nos paysages hesbignons marqués par l'horizontalité. Le peuplier est un arbre volontaire qui arrive à maturité vers 25 ans.

Passé ce délai, la valeur marchande du bois diminue, le tronc a tendance à se creuser et le risque de chute des branches principales augmente.

C'est ainsi qu'il y a quelques années, plusieurs alignements de peupliers ont été abattus rue Bois Damizel et Sentier des Princes notamment. Cette année, sur les conseils du DNF (Département Nature et Forêt de la Région wallonne), la commune a introduit une demande de permis d'urbanisme pour procéder à l'abattage de peupliers situés dans les Prés d'Otrange.

Les arbres concernés par cette demande sont ceux situés le long des chemins publics ou en limite de propriété. Ce sont donc les sujets qui présentent un danger en cas de chute qui seront abattus.

Les arbres situés au centre des prés, seront, en effet, conservés. Ils continueront à servir d'abri à de nombreuses espèces d'oiseaux. Récemment, des cigognes y ont même été observées ! Les branches et les troncs qui viendraient à tomber, représentent également un important réservoir pour la biodiversité. Les arbres marqués par le DNF pour être abattus ont été vendus sur pied lors d'une vente publique. L'impact paysager de cette intervention sera important mais les arbres abattus seront évidemment remplacés par de beaux sujets adaptés au sol humide.

# Oreye au fil des saisons

## Les Guides d'Oreye



Le début des vacances, c'était aussi le début des camps de mouvements de jeunesse pour de nombreux enfants et ado.

Comme chaque année, l'unité guide d'Oreye était au rendez-vous !

Actuellement, l'Unité d'Oreye compte 168 enfants, accompagnés de 27 animateurs et d'un staff d'unité composé de 7 personnes. Bonne continuation à eux !



## Souper CCCA

Le 21 juin dernier, les membres du Conseil consultatif des aînés se sont réunis Au Vieux Noyer « A Vi Djeyi » à Fexhe-le-Haut-Clocher. Après une année remplie d'activités riches et variées, c'était l'occasion de fêter ensemble le début des vacances autour d'un délicieux repas !

Nous remercions les membres du Conseil pour leur disponibilité, leur motivation et leur excellent travail tout au long de l'année.

Nous félicitons également le Président, Monsieur André Berwaert pour l'organisation de cette soirée parfaitement réussie !



## Portes ouvertes « Classe du dehors »

Le 29 juin dernier, les maternelles de l'école communale invitaient les parents et les enfants à un petit BBQ et à redécouvrir la « classe du dehors » aménagée dans le bosquet communal d'Otrange.

Pratiquer l'école du dehors, c'est intégrer l'environnement proche de l'école pour motiver et ancrer les apprentissages; apprendre et comprendre avec la tête et le corps en mouvement; se frotter au réel complet, complexe, riche, diversifié, permettre aux enfants de construire une relation profonde à la nature et aussi vivre des moments de groupe.







## Des stages à gogo !

Sport, culture, loisirs, découvertes, rencontres et amusement l'été à Oreye : il y en avait pour tous les goûts !

L'agenda des vacances était à nouveau chargé : 8 semaines d'activités plus variées les unes que les autres étaient au programme des congés.



## Les afterworks des vacances, c'était à Oreye en juillet et septembre !

Des soirées organisées par des orétois pour les orétois. Avec notre Eddy Rocour national en chef d'orchestre pour mettre l'ambiance.

Une belle manière de se retrouver avant et après les vacances.





# Oreye au fil des saisons

La **saint-Christophe**, une **tradition** bien de **chez nous** !



Comme chaque année, Bergilers accueillait la fête de la Saint-Christophe durant un long week-end.

En plus des traditionnelles bénédictions de véhicules, nos amis du CLAP innovaient avec la bénédiction des animaux et un tournoi de pétanque sur herbe.

En tout, une centaine d'animaux et 450 véhicules ont été bénis.

Bien entendu les festivités de Bergilers c'étaient aussi un blind test convivial et une soirée années 80 et 90.

Un long week-end sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité, un véritable succès dans le respect des traditions !



## La fiesta du tennis



Le 27 août dernier, le Tennis Oreye Club organisait la «guinguette de Lolo» pour soutenir notre champion de tennis local, Loic CLOES.

L'occasion de vivre un match d'exhibition de joueurs du top belge et de fêter dignement la fin de saison !

Félicitations aux organisateurs pour cette belle journée !





## A la rencontre de nos jardiniers



Le 27 août dernier, nos amis du CPAS et leurs jardiniers vous proposaient de visiter le potager partagé ...

Une journée portes ouvertes agrémentée d'un barbecue entre jardiniers.

A l'heure actuelle, toutes les parcelles sont attribuées : 10 parcelles sont cultivées individuellement et 3 collectivement.

Nous leur souhaitons d'ores et déjà d'excellentes futures récoltes.



## La donnerie, un événement qui a du coeur !

Pulls, chemises, robes, manteaux, linges de corps et de maison, chaussures, électro, meubles, déco, vaisselle,...

TOUT était à disposition gratuitement à la « Donnerie » d'Oreye à Lens-sur-Geer le samedi 27 août dernier.

Félicitations pour ce dévouement citoyen à Jenny Didderen, Georgette Materne et Marline Boyajian



## « SENIORS, TOUJOURS SUR LA ROUTE »

Le 7 septembre dernier, c'était la formation proposée par l'AWSR et organisée par la commune via le CCA (Conseil Consultatif des Aînés). Vous étiez une quinzaine à y participer.





# Oreye au fil des saisons

## Joyeux anniversaire !



Le dernier week-end du mois d'août, comme de coutume, le club la Jeunesse d'Otrange organisait son week-end festif. C'était également l'occasion de fêter les 50 ans du club !

Au programme : balade familiale à la (re)découverte du village, mise à l'honneur d'une vingtaine d'artisans locaux, ambiance musicale assurée par des artistes de la région et même du village et une expo photos des 50 ans.

Félicitations au Club pour cette belle organisation et joyeux 50<sup>ème</sup> anniversaire !



## Une rentrée un peu particulière

Pour la première fois, nos petits écoliers ont pris le chemin de l'école à la fin du mois d'août.

Comme de coutume, Monsieur le Bourgmestre et notre Échevine de l'enseignement étaient présents pour accueillir les enfants de 1<sup>ère</sup> année devant un petit déjeuner bien sympathique.

Une belle rentrée, avec un total de 309 élèves, du jamais vu !

En primaire, 208 élèves avec toutes les classes dédoublées à l'exception de la P3. En maternelle Oreye, 76 élèves. En maternelle Bergilers, 24 élèves.



## Balade et bonnes affaires

Le dimanche 11 septembre dernier, le hall omnisports organisait sa brocante couverte.

Les amateurs de bonnes occasions ainsi que de nombreux citoyens avaient fait le déplacement, pas question de rater l'événement ! Le rendez-vous est à nouveau pris pour l'année prochaine !







## Happy Art, les artistes à l'honneur !



Le 1<sup>er</sup> week-end d'octobre, vous étiez nombreux à vous rendre à la salle de Grandville pour la première édition d'«Happy Art» salon d'Art 2022 Peintures & Sculptures.

A cette occasion, pas moins de 30 artistes étaient rassemblés pour exposer leur savoir-faire.

Félicitations à Audrey Moens et tous les bénévoles pour cette belle initiative.



## Balade sous les étoiles

Le 8 octobre dernier, à l'occasion de la «nuit de l'obscurité», notre échevine Magali De Leeuw, vous proposait de partager un moment enchanteur sous les étoiles.

Ainsi, en compagnie de la conteuse Marie, vous avez sillonné la campagne du château d'Otrange à la lueur des lanternes et de la lune. Un voyage dans un univers où l'imaginaire et la douceur de la nature au crépuscule se sont côtoyés.





# Quoi de neuf à la voirie?

## Rénovation de voiries

Durant les mois de septembre et d'octobre nous nous sommes attelés à la rénovation de différentes voiries communales.

Ainsi, la laide ruelle, la rue Xhavée du Nain, la rue du Village et une portion de la rue Louis Maréchal à Bergilers ont été réasphaltées.

Ces différents chantiers comprennent également la réalisation de rigoles et accotements.







## Lutte contre les inondations



Afin d'être toujours plus efficace lorsque la commune est confrontée aux inondations, nous nous sommes équipés de barrières anti-inondation mobiles qui se posent au sol.

Le but est de créer un barrage temporaire. Les panneaux en «L» sont si légers que le mur peut rapidement être monté pour protéger les bâtiments et les régions vulnérables contre les dégâts de l'eau et pour garder les routes ouvertes.

Ce matériel est conçu pour être utilisé sur un revêtement plat et solide, comme une rue pavée ou un sol en béton. Dès que l'eau atteint la surface horizontale des boîtes, celles-ci s'ancrent dans le sol.

## Achat de matériel École

Four et cuisinière



Voirie

Marteau piqueur



Mobilité

radar préventif et  
signalisation piétons







# Transformer les cimetières minéraux en parcs funéraires



Durant l'été, nos équipes ont réalisé un premier test d'ensemencement d'une partie des allées secondaires du cimetière d'Oreye.

Nos espérons que cette technique nous permettra, à terme, de concilier le souhait des habitants d'avoir des cimetières bien propres et nets, avec le respect des nouvelles normes de gestion, tout en ne surchargeant pas de travail nos équipes travaux. En plus c'est bon pour la biodiversité !



## C'est parti ! La construction du nouveau bâtiment de voirie a débuté



En octobre dernier, le chantier de construction de notre nouveau bâtiment de voirie a débuté.

Ce projet consiste en la création d'un nouveau bâtiment qui viendrait en complément du hangar communal et servirait principalement pour le personnel.

Au rez-de-chaussée, il y aura des vestiaires, des WC et douches pour les hommes et les femmes. À l'étage, on aura un réfectoire avec une cuisine et un bureau pour le brigadier.

Actuellement, la société STOFFELS s'attèle aux fondations et à l'égoutage. La maçonnerie débutera dans la foulée.





## Citoyen en transition - Zéro pesticide Accueillir des oiseaux au jardin cet hiver

Les oiseaux jouent un rôle majeur au sein de la biodiversité. Consommation d'insectes nuisibles à l'agriculture, dissémination des graines pour la reforestation, pollinisation des plantes, voilà quelques faits incontournables témoignant de l'utilité des oiseaux.

Les oiseaux font partie des prédateurs au jardin et **sont de précieux auxiliaires.**

**Un couple de mésanges charbonnières va dévorer 12.000 à 18.000 chenilles lors de la couvée.**

**L'intérêt de les attirer et de les accueillir dans son jardin est donc évident,** au-delà du charmant tableau que les oiseaux nous offrent.

**Comment construire un nichoir «boîte aux lettres» ?**

Ce nichoir est un des plus communs que l'on installe généralement au jardin. Sa forme et ses dimensions conviennent en effet à toutes les espèces qui vivent près de l'homme. On pourra simplement donner la préférence à certains oiseaux en adaptant la taille du trou d'envol.

Il convient à un grand nombre d'espèces, en particulier aux mésanges, sittelles, moineaux, etc.

### Matériel :

- Planche(s) en bois (sapin, peuplier de préférence ou mélèze, cèdre rouge, robinier faux-acacia) brut, non rabotée
- 2 charnières pour le toit
- Des clous galvanisés
- 2 vis en laiton et 2 rondelles (largeur max 18 mm)

### Préparation :

- Découper les planches à mesure (voir plan)
  - > Il est utile de percer la planche du fond de plusieurs petits trous ou de couper les quatre coins afin de conserver la cavité sèche.
  - > Choisissez la largeur de l'entrée du nichoir.

Hôte	Trou diamètre
Mésanges noire, nonnette	25 - 27
Mésanges bleue, huppée	27 - 28
Mésange charbonnière	30 - 32
Sittelle torchepot	40 - 45
Moineau friquet	30 - 32
Moineau domestique	30 - 35



**Ne fixez pas de perchoir** sur votre nichoir.

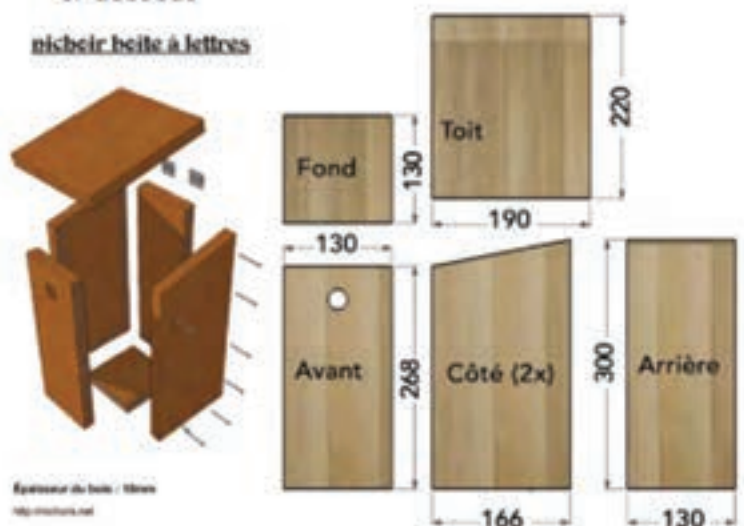
La hauteur du trou d'envol par rapport au plancher est à percer dans le tiers supérieur du corps du nichoir.



Percer un trou d'envol obliquement sur le plan vertical.

- Recouvrir les planches d'huile de lin chaude. Ainsi, elle se fluidifie et pénètre mieux dans le bois.
- Assembler le nichoir suivant le plan ci-dessous

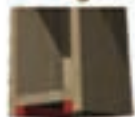
nichoir boîte à lettres



### Conseils :



Remontez le fond d'1 cm par rapport aux parois.



Un fond posé sur deux tasseaux (et non cloué) facilite grandement le nettoyage annuel.



Des clous plantés avec des orientations diverses évitent les risques d'arrachement.



Une rainure sous le toit du nichoir sert de "goutte d'eau" et empêche les infiltrations.



## Un beau cadeau pour la commune

Afin d'apporter encore plus de couleurs et de gaieté aux rues de nos villages, nos amies «Les Papotes bricolent» nous ont fait la surprise de réaliser de jolis petits personnages composés de pots en terre cuite décorés et peints à la main. Au printemps prochain, ces jolies créations orneront les bâtiments communaux.

Merci et félicitations aux « Papotes Bricolent » pour ces magnifiques réalisations.

Si vous souhaitez participer à leurs ateliers, c'est le lundi de 13h30 à 17h30 à la bibliothèque communale, rue du Tilleul 35.



## L'atelier Mots à mots, le premier livre de Brigitte

«L'atelier mots à mots» est un recueil de textes et de poésies. Il parle d'aventure, d'enquêtes policières, d'histoires fantastiques.

De quelques lignes à plusieurs pages, il vous emmènera sur des chemins que seule l'imagination de votre auteure a créés pour le plaisir de la lecture.

Vous pouvez acheter des exemplaires chez Brigitte ou sur Amazon.fr.

Retrouvez la sur Facebook : Brigitte FENARD



## Chiffon d'Elles, l'idée solidaire

Si vous avez des vêtements automne-hiver dont vous ne vous servez plus et qui restent en bon état, n'hésitez pas à penser au Chiffon d'Elles.

Le magasin est ouvert le lundi de 12h30 à 16h30 et du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h30.

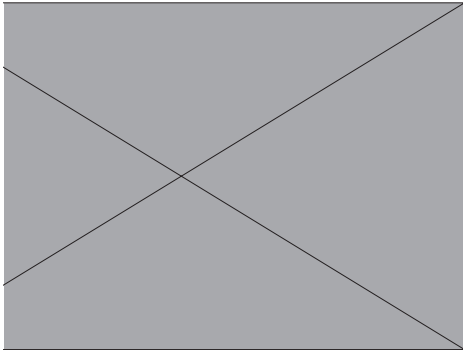
Vous pouvez y déposer les vêtements hommes, dames et enfants; ainsi que layettes, jouets, accessoires mode (sacs, ceintures, ...).

Rue Nouvelle Percée, 2 - 4350 Remicourt ( face à l'Administration communale)

Tél : 0471/65 69 12







## Une Orétoise reçoit le prix de l'Académie Royale de Médecine de Belgique

Le Professeur Frédérique Depierreux, neurologue au CHU de Liège, a récemment reçu le prix de l'Académie Royale de Médecine de Belgique pour ses travaux de thèse de doctorat portant sur la maladie de Parkinson, intitulés "L'imagerie multimodale de la maladie de Parkinson : exploration des relations entre l'IRM cérébrale sensible au fer, à la neuromélanine et le PETscan à la FDOPA ». Ces

travaux ont visé le développement de nouvelles méthodes de neuroimagerie pour améliorer le diagnostic de la maladie en pratique clinique.

La remise du prix a eu lieu au Palais des Académies à Bruxelles, le 17 septembre dernier, en présence de la ministre V. Glatigny (photo).

Le Professeur Depierreux, âgée de 35 ans et résidente de Bergilers, est spécialiste des Mouvements Anormaux et de la Maladie de Parkinson. Elle a effectué ses études à l'Université de Liège puis a complété sa formation spécifique dans les Universités de Paris, Montpellier et Tübingen. Elle se consacre actuellement aux maladies du mouvement de l'enfant, affections génétiques rares, et a développé une expertise particulière dans le traitement des dystonies généralisées et focales.



Ses travaux scientifiques se concentrent à présent sur la Neurogénétique des Mouvements Anormaux et sur l'imagerie des maladies neurodégénératives, au Centre de Recherche du Cyclotron de l'Université de Liège. Des volontaires sains ou affectés de ces maladies sont d'ailleurs toujours les bienvenus pour participer à différentes études scientifiques ([www.gigacyclotron.uliege.be](http://www.gigacyclotron.uliege.be)).

Conférences à venir :

- Dystonies monogénétiques de l'enfant - Société Belge de Neuropédiatrie, 21/10/22
- Dystonies du musicien - Institut Royal Supérieur de Musique et Pédagogie (IMEP), 24/11/22
- La Maladie de Ravel - Institut Royal Supérieur de Musique et Pédagogie (IMEP), 23/03/23
- Art et médecine - Société Médico-Chirurgicale de Liège, 05/05/2023

## Deux médailles à la dernière Coupe du monde pour le club Vovinam Viêt vo dao orétois !



Nous tenons à féliciter le club de vovinam Viêt vo dao orétois et ses athlètes qui ont brillé lors de la dernière coupe du monde à Paris.

En effet, CHAU Thiên obtient une médaille d'argent en THAP TU QUYEN (cata deuxième niveau) et CHAU NGUYEN Bich Tram décroche une médaille de bronze en THAP TU QUYEN (cata deuxième niveau).

Félicitations et bonne continuation !



# C'est parti pour la «campagne» chez Beneo



Ça y est ! La campagne a démarré le mardi 30 août chez BENEIO à Oreye.

Vous avez peut-être entendu des bruits inhabituels en provenance de l'usine, il s'agissait du chauffage des chaudières et des turbines.

La particularité de cette saison et que la première semaine est dédiée au traitement de chicorées bio.

Il s'agit, après 2020, de la deuxième production de ce type. Les chicorées issues de l'agriculture conventionnelle seront livrées et traitées dans la foulée.

La récolte des chicorées a démarré il y a quelques semaines dans des conditions particulières car les sols étaient très durs avec la sécheresse de cet été. Cela complique quelque peu l'arrachage mais les machines spécifiques à fourche utilisées permettent malgré tout d'acheminer les racines.

Tout au long de cette campagne qui devrait se terminer avant les fêtes de fin d'année, toutes les unités de production de l'usine tourneront à plein régime. Les équipes existantes étant renforcées par des saisonniers, l'effectif de l'usine dépasse les 300 travailleurs.



## ENVIE DE DÉCOUVRIR le petit patrimoine d'oreye?



**RDV LE 9/11 À 19H30**  
SALLE DES FÊTES DE GRANDVILLE

Vous aimez le petit patrimoine, vous balader dans notre belle commune et avez envie de participer au recensement des sentiers ?

Rejoignez-nous à la première rencontre le **mercredi 9 novembre prochain à 19h30** à la **Salle des fêtes de Grandville (rue de la Centenaire 22 - 4360 Oreye)**.

A l'initiative de la commission locale de développement rural (CLDR), un groupe de travail « patrimoine et sentiers » voit le jour. L'objectif premier est de mettre en valeur le petit patrimoine de l'entité via des balades dans les différents villages. La première rencontre du 9 novembre sera une formation et un éveil au petit patrimoine par un professionnel extérieur.

Ce groupe est ouvert à toute la population.



Inscriptions et infos auprès de la  
**Fondation Rurale de Wallonie**

Aurélie VANDEBERG et Florine GEROUVILLE  
f.gerouville@frw.be - 019/58.93.23



# Le grand livre

*Ils se sont dit ...*  *... Oui*

LOGIST Ludovic et RADOUX Stéphanie,  
Le 06 08 22



DENOËL Sylvain et DUYSSENS Axelle,  
Le 19 08 22



DECHARNEUX Arnaud et ARGÜELLO GONZALEZ Sabrina  
Le 19 08 22

LUCAS Georges et SERCU Dominique  
Le 20 08 22



FISCHER Jeason et VANROY Kelly  
Le 27 08 22

HOYOUX Alexandre et MEWISSEN Manon  
Le 03 09 22





# Le grand livre

WOLTERS Laurent et GOHY Mélanie,  
Le 10 09 22



THEUNISSEN Gaëtan et PAUL Tiffany,  
Le 01 10 22



... *Il y a un peu plus  
longtemps*

## Noces d'or

*Dans l'intimité ...*

VERBRUGGEN Daniel et SOQUETTE Francine, le 29 07 72

CHARLIER Michel et MONFORT Jeannine, le 05 08 72

MARTENS Daniel et BORLEZ Marguerite, le 02 09 72

## Noces de diamant

*Dans l'intimité ...*

VRANCKEN Henri et CORRIN Berthe, le 28 07 62

## Une centenaire à Oreye

Nous tenons à féliciter Madame Élise PIRARD  
pour son 100<sup>ème</sup> anniversaire !

Nous lui souhaitons également une santé de fer  
et de belles années à venir ...



## Ils sont enfin là !



VANDERGEETEN GOUDERS Soan, le 20 06 22 †

VANDERGEETEN GOUDERS Naël, le 20 06 22

SINGH Simran, le 08 07 22

CATALANO Noelia, le 24 07 22

HENDRICÉ ZORAN, le 29 07 22

BACQ SOBOTA Olivia, le 16 08 22

BOUFFLETTE Victor, le 18 08 22

ROUGET Jahnelia, le 31 08 22

ATTAALLAH Tyna, le 03 09 22

GIORGETTI Anna, le 12 09 22

## Ils s'en sont allés ...

LATIN Adela, le 19 06 22

VANDERGEETEN GOUDERS Soan, le 22 06 22

DELHAMENDE Jean, le 26 06 22

HAOND Michel, le 14 07 22

CHEVREMONT Gilbert, le 18 07 22

HANNAY Cyrille, le 26 07 22

ENGELS Marguerite, le 12 08 22

FURNEMONT Robert, le 01 09 22







